

| | |
|---------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|
| Zeitschrift: | Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique |
| Herausgeber: | Société fribourgeoise d'éducation |
| Band: | 6 (1877) |
| Heft: | 4 |
| Rubrik: | Partie pratique |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

écrits, des travaux littéraires, descriptions, narrations et relations quelconques, telles seront les matières à traiter. Il sera laissé une grande marge à l'initiative personnelle, aux aptitudes individuelles.

Au sein de nos réunions, dont quatre par année sont obligatoires, il sera donné connaissance des travaux qu'on soumettra à la critique de l'assemblée. Notez que chacun de nous est tenu, de par les statuts, d'apporter sa part de travail à la ruche commune; de la sorte nous n'aurons pas occasion de chômer.

Et dans la belle saison, lorsque la nature parée nous convie à fêter le renouveau, quelques excursions à travers les sites si pittoresques de la Gruyère, l'ascension de nos majestueuses montagnes, n'est-ce pas là un puissant moyen d'inspiration et une étude remplie d'attrait? La contrée qui a si bien inspiré les Glasson, les Scioberet, les Bornet, ne parlera-t-elle point à nos cœurs, ne dira-t-elle rien à nos âmes ravies? La flore si riche de nos Alpes ne peut-elle fournir maints et séduisants sujets d'instruction?

Ainsi ferons-nous, et il n'est point besoin d'être optimiste pour être persuadé que nos efforts ne seront pas vains; il n'est point besoin d'être prophète pour prédire quelques beaux jours à la jeune Société.

J'ose l'espérer, la Société des « Amis de l'instruction » aura l'appui moral de chacun. Oui, elle trouvera un accueil sympathique au sein du public, oui, nombreuses seront les personnes qui voudront en faire partie!

Exprimons un souhait: puissions-nous voir bientôt, en d'autres parties du canton, des associations semblables se former.

A. ROBADEY, Instituteur.

PARTIE PRATIQUE.

RÉSUMÉ CHRONOLOGIQUE D'HISTOIRE SUISSE.

(Suite.)

IV.

L'Helvétie sous la domination des Francs.

Ap. J-C.

- 561 A la mort de Clotaire, roi des Francs, ses quatre fils se partagèrent le royaume : l'Helvétie burgonde échut à Gontran, roi d'Orléans et des Burgondes ; l'Helvétie alémannique passa à Childebert, roi d'Austrasie.
- 568 Invasion des Lombards en Italie et dans l'Helvétie.
- vers 600 Mort de Marius, auteur d'une chronique et premier évêque de Lausanne.

- 609 Prédication de saint Colomban et de saint Gall aux Alamans de l'Helvétie.
- 613 Clotaire II, seul roi des Francs, réunit toute l'Helvétie sous son sceptre.
- 720 Fondation de la célèbre abbaye de Saint-Gall.
- 768-814 Règne de Charlemagne: l'Helvétie fait partie de son empire.
- 853 Louis-le-Germanique, petit-fils de Charlemagne, fonde un monastère de femmes à Zurich et lui donne diverses terres royales, dont fait partie le pays d'Uri. Uri est ainsi détaché du comté de Thurgovie et placé sous la protection immédiate du souverain.
- 887 Déposition de Charles-le-Gros. Du démembrement de l'empire de Charlemagne naissent quatre Etats: l'Allemagne, la France, l'Italie et le petit royaume de Bourgogne Transjurane.

V

Royaume de Bourgogne transjurane.

- 888 Rodolphe, gouverneur de la Bourgogne Transjurane, se fait proclamer roi à Saint-Maurice. Il est contraint cependant, par la force des armes, de reconnaître la suprématie d'Arnoulf, nouveau roi d'Allemagne.
- 911 Rodolphe II succède à son père Rodolphe I.
- 921 Mariage de Rodolphe II avec Berthe, fille de Bourckard, duc d'Allémanie, comme gage de réconciliation ensuite de la guerre que ces deux souverains s'étaient faite.
- 923 Bérenger, roi d'Italie est renversé du trône; sa couronne est donnée à Rodolphe II.
- 933 Rodolphe cède le royaume d'Italie à Hugues, roi de Provence, en échange du royaume d'Arles.
- 937 Conrad le Pacifique, troisième roi de la Transjurane, succède à son père à l'âge de dix ans. L'empereur d'Allemagne, Othon, le prend sous sa tutelle, l'emmène à sa cour et épouse plus tard Adélaïde, la sœur de Conrad.
- 952 Rentré dans la Transjurane, Conrad délivre ses Etats des invasions des Hongrois et des Sarrasins.
- 1016 Ensuite des rébellions incessantes des seigneurs, Rodolphe III, fils de Conrad, choisit l'empereur Henri II pour héritier.
- 1032 Mort de Rodolphe III, quatrième et dernier roi de la Transjurane. Ses Etats passent, après quelques résistances, à l'empereur d'Allemagne, Conrad-le-Salique.

VI

Domination allemande.

- 1056 Le comte Rodolphe de Rheinfelden devient duc de Souabe et gouverneur de la Transjurane.

- 1090 Les biens de Rheinfelden passent en partie aux Zæringen.
- v. 1162 Les évêques de Genève et de Sion repoussent la suzeraineté du nouveau recteur de la Bourgogne, Conrad de Zæringen, et ils deviennent souverains de leurs terres et ne relèvent que de l'empire.
- 1191 Fondation de Berne par Berthold V.
- 1178 Fondation de Fribourg par Berthold IV.
- 1218 Mort de Berthold V, le dernier des Zæringen. Ses possessions dans la Haute-Allemagne passent aux Kibourg, pendant que les villes de Zurich, de Soleure, de Berne et de Morat sont élevées au rang de villes libres impériales.
- 1231 Le pays d'Uri, menacé de devenir un simple fief de la puissante maison de Habsbourg, est placé sous la domination immédiate de l'empire.
- 1240 Le pays de Schwytz obtient la même faveur.
- 1255 Après de nombreuses acquisitions dans le pays de Vaud, Pierre de Savoie devient protecteur de Berne, Morat et du Hasli, et plus tard comte de Savoie.
- 1273 Rodolphe de Habsbourg est élu empereur d'Allemagne.
- 1291 Mort de Rodolphe de Habsbourg.



BIBLIOGRAPHIE.

Géographie, par H. Fabre, 1 vol. in-12 de 360 pages, avec gravures. Prix 2 fr. Ch. Delagrave, Paris.

Le livre que nous annonçons nous semble un peu trop étendu pour les élèves des écoles primaires. Il paraît être destiné plutôt à ceux des établissements d'instruction secondaire et aux instituteurs, qui pourront y puiser une foule de connaissances utiles, présentées sous une forme attrayante et dans un style très-simple et toujours clair.

L'ouvrage se divise en trois parties. Dans la première, consacrée à la géographie physique, l'auteur s'est servi d'une foule d'ingénieuses comparaisons, pour faire mieux comprendre les principes à inculquer.

Citons un exemple pris entre mille et qui a trait à la rotation diurne de la terre :

« Avec une vitesse toujours égale, la terre tourne sur elle-même dans l'intervalle de vingt-quatre heures. Ce mouvement se nomme *rotation diurne*. Si l'on voulait, au moyen d'une orange, représenter cette rotation, il faudrait embrocher cette orange avec une aiguille à tricoter, et puis la faire tourner autour. On donne alors